

# GRAND FORMAT

Le magazine de la communauté d'agglomération  
Mont Saint-Michel - Normandie



Chers habitants de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie,  
À l'aube de cette année nouvelle, je vous présente au nom des élus communautaires et des agents de notre communauté d'agglomération une belle année 2021. Malgré l'incertitude ambiante liée à la crise sanitaire qui suscite de grandes inquiétudes à bien des égards, je formule pour chacun et chacune des vœux de santé, de réussite dans vos projets et vos engagements personnels, professionnels ou encore associatifs. Née il y a tout juste 4 ans, notre communauté d'agglomération est avant tout la concrétisation d'une belle ambition : la coopération entre nos 95 communes qui doivent considérer qu'elles sont liées au sein d'un espace de partage commun, territoire de solidarités, de mutualisations et de projets au service de leurs habitants. Plus que jamais, je tiens à réaffirmer la souveraineté des

communes et la nécessaire adhésion à cette vision partenariale au sein de ce vaste espace commun. En effet, la communauté doit assumer son rôle d'accompagnement des projets économiques et notamment touristiques, des projets communaux, des initiatives associatives contribuant à la valorisation de notre identité territoriale en faisant table rase des divisions territoriales du passé. Nous devons regarder l'avenir avec optimisme et réalisme car j'ai la conviction que nos atouts sont nombreux : un tissu économique riche et diversifié, une qualité de vie avérée et recherchée, des réseaux culturels bien établis ou en devenir, un environnement naturel et des paysages d'une extraordinaire beauté qu'il nous appartient de mieux faire connaître et de soigner comme notre bien le plus précieux.

**David NICOLAS**  
Président de la communauté d'agglomération  
et maire d'Avranches

# ■ SANTÉ SUD-MANCHE : UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE ET INNOVANTE



Trois questions à **Franck Esnouf**,  
3<sup>e</sup> vice-président de la communauté d'agglomération,  
délégué à la cohésion territoriale et à la politique de santé.

## Quel était l'objectif de la démarche Santé Sud-Manche ?

Cette vaste opération de réflexion collaborative a l'ambition d'élaborer de manière concertée une politique communautaire de santé pour l'ensemble de notre territoire. L'idée était de mettre sur pied une stratégie pour l'avenir en ouvrant le dialogue entre le groupe hospitalier territorial (GHT) Mont Saint-Michel et les professionnels libéraux (médecins, infirmiers, pharmaciens...), tout en associant les habitants, les élus des trois intercommunalités du Sud-Manche dont la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie, les associations, les acteurs du médico-social... Pour que le Sud-Manche soit demain un territoire de santé plus performant, il faut faire tomber les barrières entre médecine de ville et hôpital, favoriser les coopérations qui permettront de mettre en place des parcours de santé de qualité, plus fluides, au service de tous les habitants.

## Comment s'est déroulée cette concertation ?

Pendant un mois, l'ensemble de ces acteurs ont été invités à discuter, échanger, exprimer leurs attentes, formuler des propositions. La plateforme de dialogue en ligne a reçu plus de 2 300 visites, dont une centaine de contributions détaillées. Neuf réunions publiques,

sous forme d'ateliers, ont en outre été organisées sur l'ensemble du territoire. Et on sent qu'il y avait une attente dans ce domaine : les ateliers grand public ont réuni à eux seuls environ 140 personnes à Granville, Mortain-Bocage et Avranches, ce qui représente un bon niveau de participation. C'est une démarche tout-à-fait novatrice dans la santé, domaine dans lequel l'avis des populations est trop rarement sollicité.

## Et pour la suite ?

Notre ambition est maintenant de conserver, et même de développer, cette belle dynamique. Une étape importante a d'ores-et-déjà été franchie avec l'ouverture d'un dialogue riche et constructif entre professionnels de santé publics et privés, élus et habitants. Mieux se connaître, c'est déjà se préparer à travailler ensemble. Je pense d'ailleurs que la bonne réactivité locale observée au moment de la crise sanitaire illustre en partie ce nouvel esprit coopératif. La réussite de la démarche Santé Sud-Manche inscrit aussi, au niveau national, notre territoire comme un précurseur sur la construction de son projet de santé. C'est également une manière de créer les conditions favorables pour l'installation de nouveaux médecins.



PAROLE DE PROFESSIONNEL AVEC  
**Roland Pautonnier**,  
infirmier libéral (Le Parc) et  
infirmier en pratique avancée

« Ce qui m'intéresse dans la démarche Santé Sud-Manche, c'est que les élus entendent construire leur politique de santé en partant des besoins des habitants. Trop souvent, l'action publique se limitait à l'offre, par exemple en faisant construire des maisons médicales dans lesquelles on peine ensuite à faire venir s'installer des professionnels de santé. L'autre point fort est d'avoir voulu élargir la vision, en associant à la réflexion les habitants et tous les professionnels, médecins généralistes, pharmaciens, infirmiers, kinés... tous acteurs de proximité de la santé dans le Sud-Manche et complémentaires du Groupement hospitalier territorial. L'enjeu est désormais à la prise en charge pluri-professionnelle pour mettre en place un véritable parcours de santé. Nous allons devoir passer à une logique de collaboration plus large, à l'échelle territoriale, développer les partenariats, pour un meilleur suivi des patients, notamment de nos aînés. Santé Sud-Manche doit aussi être l'outil pour définir les priorités pour demain. »



VU D'ICI AVEC  
**Jacky Bouvet**,  
maire de Saint-Hilaire-Du-Harcouët

« Santé Sud-Manche a permis de faire un point d'étape sur les forces et les faiblesses de notre offre de santé. Comme tant de communes de France, nous sommes confrontés au problème du remplacement des médecins de ville partant en retraite. D'où la réalisation d'un « village de santé » où l'on trouvera dans un même lieu des structures privées comme une pharmacie, des kinés, professions paramédicales et trois cabinets de médecins généralistes. En matière de santé, la proximité est essentielle. Notre volonté, avec ce nouvel outil, est de créer un environnement favorable à l'installation de jeunes praticiens. Nous disposons à Saint-Hilaire-Du-Harcouët d'un atout important : l'hôpital local, avec ses services de médecine, de soins de suite, d'urgences et de SMUR, qui rayonne jusqu'au nord de la Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine. Il y a là une complémentarité à développer, pourquoi pas en proposant des temps partagés au sein de l'hôpital pour nos médecins de ville. C'est un élément supplémentaire d'attractivité. »



## ■ LA TÉLÉMÉDECINE, UNE OFFRE DE SOIN DE PROXIMITÉ

Deux ans après sa mise en place à Saint-Georges-de-Rouelley, ce nouveau dispositif de consultation à distance a été adopté par les habitants.

Confrontée, comme bien d'autres communes, à la raréfaction de l'offre de soin, Saint-Georges-de-Rouelley, 560 habitants, a fait le choix d'expérimenter la télémédecine. Elle a donc ouvert, fin 2018, un centre de téléconsultation : « *Les patients y sont accueillis et accompagnés par une infirmière du territoire. Une des clés de la réussite était de s'appuyer sur la présence humaine et professionnelle d'un professionnel de santé, dans des locaux adaptés* », explique le docteur Grégory Szwarc, expert en télémédecine et en problématiques territoriales de santé publique, directeur du projet. Grâce aux écrans et aux différents instruments médicaux connectés, le médecin généraliste réalise sa consultation à distance, en dialoguant avec le patient, avec l'assistance de l'infirmière pour l'examen clinique : « *Une fois exclus les problèmes nécessitant une palpation abdominale et les urgences, il n'y a pas de grande différence avec une consultation classique, à part le fait que*

*médecin et patient ne sont pas physiquement dans la même pièce* », note le docteur Szwarc. A l'époque, ce nouveau dispositif, présenté comme une première en France, a eu un certain retentissement : « *Il est vrai que nous avons été précurseurs en la matière.* » Quel bilan deux ans plus tard ? « *Je dirais que nous avons fait le bon choix en nous appuyant sur un solide diagnostic territorial préalable, qui a mis en évidence que nous avons affaire à un public plutôt âgé, souvent très dépendant, éloigné de toute offre de suivi médical, et à qui la téléconsultation apporte un vrai service de proximité.* » La téléconsultation a eu « une incidence très positive sur la santé des habitants. Certains, qui étaient dans une situation de rupture de soins, qui n'étaient même plus suivis par un médecin, ont pu retrouver un accès aux consultations. » Pour autant, la télémédecine n'est pas une fin en soi : « *Il faut la considérer comme une offre de soin supplémentaire, qui a vocation à deve-*

*nir complémentaire avec d'autres dispositifs comme les pôles de santé libéraux et ambulatoires.* » L'objectif, à terme, est d'aller vers une harmonisation des pratiques, de façon à construire des parcours de soins cohérents et efficaces. « *Chaque offre de soin doit avant tout répondre à un besoin local.* » A l'échelle du territoire, Santé Sud-Manche a ainsi montré qu'il existe une multiplicité de solutions et surtout qu'on peut les combiner entre elles. La prochaine étape ? « *Avec les infirmières, nous allons proposer un service de téléconsultation à domicile dans le courant du premier trimestre de l'année prochaine.* » ■

## ■ UN PÔLE DE SANTÉ LIBÉRAL AMBULATOIRE À MORTAIN-BOCAGE



Rencontre avec **Franck Blandamour**, pharmacien à Mortain-Bocage

Réparties sur le territoire en fonction de la population, les pharmacies sont par excellence le point de contact de proximité pour tout ce qui touche à la santé : « *Ouvertes sur de larges plages horaires et sans rendez-vous, nos officines sont faciles d'accès* », note Franck Blandamour, également président de l'Ordre des pharmaciens de Normandie.

Il constate que le maintien des officines dans les plus petites communes devient difficile : « *En France, en moyenne, une pharmacie ferme tous les deux jours.* » En cause : la difficulté à parvenir à un équilibre économique satisfaisant : « *Plusieurs pharmacies, sur notre territoire, ont eu ces derniers temps des difficultés à retrouver des repreneurs, et l'une d'elle a d'ailleurs fermé.* » Pourtant, il ne s'agit pas à ses yeux d'une activité commerciale comme les autres : « *Un commerçant vend ce qui s'achète, alors qu'un pharmacien vend ce qu'il est bon d'acheter !* » Si l'essentiel de l'activité consiste à délivrer des médicaments sur ordonnance, « *qu'il faut prendre le temps d'expliquer pour s'assurer que le traitement sera correctement suivi, et donc*

*efficace.* », il faut ajouter à cela tout ce qui relève du quotidien d'un pharmacien (conseil pharmaceutique, fourniture de matériel médical, diététique...).

Dans sa commune, cet ancien élu municipal et communautaire a pu observer les évolutions du monde de la santé, globalement les mêmes sur tous les territoires, d'ailleurs : « *Les jeunes professionnels de santé ne veulent plus travailler de manière isolée, chacun dans son cabinet. La nouvelle génération veut exercer en équipe, sur un mode pluri-professionnel.* » Santé Sud-Manche a eu le grand mérite, selon lui, « *de faire dialoguer l'institution hospitalière et les professionnels libéraux et de dégager des pistes de réflexion et d'action pour l'avenir.* » Autre point qu'il juge « novateur » : l'organisation de réunions ouvertes au public.

Pour continuer d'assurer une offre de santé de qualité, il faut anticiper. « *A partir de 2014, nous avons donc travaillé sur un projet de pôle de santé libéral et ambulatoire pour notre territoire du Mortainais* », dont la charte vient d'être signée par une quinzaine de professionnels locaux. Pour les habitants, le projet deviendra visible avec l'inauguration d'un pôle de santé libéral et ambulatoire, moderne et facilement accessible, bâti par la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie. ■



👁️ VU D'ICI AVEC **Jessie Orvain**, maire d'Isigny-le-Buat

« *Notre préoccupation est de maintenir et d'accompagner l'attractivité médicale et paramédicale de notre commune, de permettre aux habitants de bénéficier de soins adaptés à leurs besoins. Une des premières actions fut l'achat des murs de la pharmacie, permettant à deux jeunes associés d'acquérir le fonds de commerce. A partir de là, nous avons entamé une réflexion plus large et établi un diagnostic de santé à l'échelle de notre territoire, en partenariat avec les professionnels en place, en partant des besoins réels des habitants et en mettant l'accent sur la prévention. Finalement, nous avons retenu l'idée de créer un centre de santé municipal. C'est une démarche novatrice dans la Manche, mais nous savons que cela fonctionne déjà très bien, ailleurs en France. Le comité de pilotage regroupe élus, professionnels, Agence régionale de santé, CPAM, hôpital... Nous sommes maintenant en phase de recrutement de deux médecins et d'une secrétaire médicale salariés par la commune. C'est notre choix, convaincus que c'est la meilleure réponse aux enjeux de santé de notre territoire.* » ➤

## PÉPITE

### ■ BRIAC TENCÉ, UN TRIATHLÈTE QUI VISE HAUT

Dix-huit ans à peine, le jeune pensionnaire du Pôle Espoir de Saint-Raphaël (Var) ne manque pas d'ambitions.

« *Tout est possible* » : telle est la devise de l'Ironman, l'une des plus célèbres compétitions de triathlon longue distance qui se tient chaque année en octobre à Hawaï. Une course mythique qui voit les coureurs enchaîner 3,8 km de nage, 180,2 km de vélo et un marathon de 42,195 km.

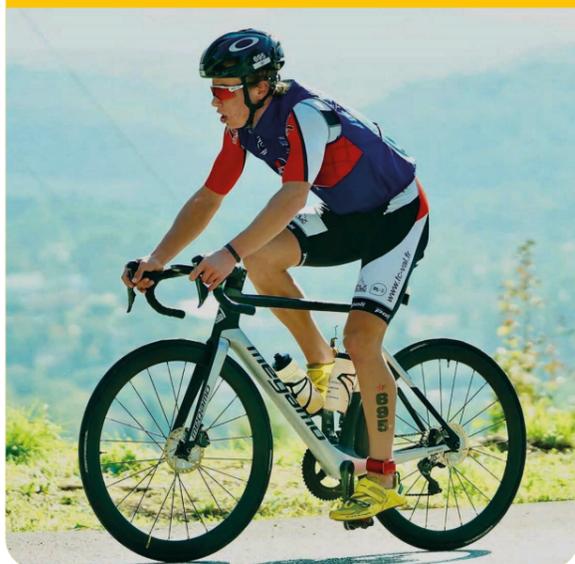
Cette devise pourrait être aussi celle de Briac Tencé, jeune sportif originaire du Val-Saint-Père, près d'Avranches. Le triathlon, Briac est tombé dedans tout petit : « *Je suis issu d'une famille de triathlètes : mes parents ont tous les deux participé à l'Ironman. Et c'est mon père qui, jusqu'à l'année dernière m'a coaché. Aussi loin que je me souviens, j'ai toujours été passionné de triathlon.* »

Ses excellents résultats sportifs lui ont valu d'intégrer en septembre 2019 le Pôle Espoir de Saint-Raphaël, une structure de haut niveau. La crise épidémique du printemps suivant l'a contraint à rentrer dans son Sud-Manche natal, mais n'a pas allégé pour autant son programme d'entraînement : « *Pas de natation, puisque les piscines étaient fermées, mais vélo d'intérieur et course à pied dans un rayon d'un kilomètre.* » Une discipline payante : « *Je sais que je me suis amélioré pendant la période, notamment en course à pied, où j'ai encore une grande marge de progression.* » Sur les trois disciplines, en effet, ses deux points forts ont toujours été le vélo et la natation.

Les compétitions ayant repris momentanément en septembre, le jeune triathlète en a profité pour se classer à la 8<sup>e</sup> place aux Championnats de France junior. Difficile de faire des projets dans une saison sportive si troublée... Mais Briac compte bien participer à la Coupe d'Europe junior en avril au Portugal et, en fonction de son résultat, aux Championnats d'Europe, puis en dernier lieu aux Championnats du Monde.

Il sait que la voie qu'il a choisie suppose un effort de longue haleine... Le triathlon est une discipline exigeante, dans laquelle les progrès se construisent peu à peu : « *On n'arrive généralement au top niveau que vers 27 ou 28 ans.* »

Tout est possible, avec de la patience.



## ■ DES AIDES POUR MODERNISER LES COMMERCES

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT



Artisan encadreur à Saint-Hilaire-Du-Harcouët, Patrick Bailleul a bénéficié d'un coup de pouce OCM de 6 000 € pour l'aménagement de son nouvel atelier.



M. Gaëtan LAMBERT, président du PETR et vice-président en charge de l'urbanisme et de la stratégie foncière ; M. Patrick BAILLEUL, encadreur ; M<sup>me</sup> Angélique FERREIRA, vice-présidente en charge de l'économie

Installé depuis une quarantaine d'années rue Waldeck-Rousseau, l'une des principales artères du centre-ville de Saint-Hilaire-du-Harcouët, Patrick Bailleul se trouvait à l'étroit dans sa boutique. « *Le travail d'encadreur demande de la place pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions, pour stocker le matériel, exposer les réalisations, accueillir la clientèle... J'avais besoin d'un local plus vaste, plus fonctionnel.* » Après de patientes recherches, il découvre enfin l'atelier de ses rêves : 100 m<sup>2</sup> rue d'Égypte, à proximité du carrefour principal de la cité des Trois-Provinces : « *Un ancien fournil de boulanger, spacieux et lumineux, mais qu'il fallait complètement réaménager.* » Le chantier s'annonce coûteux : « *Revoir l'agencement, mettre l'installation électrique aux normes, poser une enseigne...* »

Il présente alors une demande de subvention au titre de

minimum ».

Financé par la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie, le département de La Manche et la région Normandie, le dispositif OCM est d'ores et déjà venu soutenir une vingtaine de professionnels, de Sourdeval à Brécéy, en passant par Pontorson et Le Teilleul.

Le montant des aides accordées s'élève à 75 000 €, pour un investissement total de 650 000 € : pour chaque euro de subvention directe, plus de 8,60 € sont ainsi investis sur le territoire. ■

Renseignements auprès du service Économie de la communauté d'agglomération au ☎ 02 33 89 67 05.

## ■ LE BOCAGE RETROUVE SES HAIES

SAINT-JAMES



Romain Besnard, éleveur laitier à Carnet, replante des centaines de mètres de haies grâce à un programme de reconstitution bocagère gratuit.



M. Vincent BICHON, vice-président en charge de l'eau potable, des milieux naturels et du littoral ; M. Romain PIETTE, technicien bocage ; M. Romain BESNARD, éleveur laitier

Romain Besnard, 36 ans, éleveur laitier, est installé en agriculture biologique sur 65 hectares avec une soixantaine de vaches normandes. Son exploitation, le GAEC Besnard, est située à Carnet, près de Saint-James.

Quand il a appris qu'un dispositif d'aide à la reconstitution de haies était mis en place, il s'est aussitôt montré intéressé : « *L'idée de replanter des haies me trottait dans la tête depuis un moment, mais cela m'a permis d'aller plus vite.* » Ce programme est en effet pris en charge à 100% par les agences de l'eau, la région Normandie et la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie, qui est en outre chargée de piloter l'opération sur le terrain avec son réseau de trois techniciens.

L'un d'eux, Romain Piette, a aidé Romain Besnard à monter son projet : « *L'objectif principal des Agences de l'eau est l'amélioration de la qualité de l'eau, notamment en restaurant des haies sur talus pour freiner les eaux de ruissellement et favoriser leur infiltration dans le sol, de limiter l'érosion et d'éviter que d'éventuels résidus de produits phytosanitaires, nitrates et phosphore, soient entraînés vers les cours d'eau.* » Ces haies bien positionnées permettent également de diminuer la fréquence et l'importance des crues, coulées de boues et donc des inondations.

Reconstituer un maillage de haies bocagères connectées entre elles présente bien d'autres avantages : « *Véritable gîtes, couverts et corridors biologiques, ils sont bénéfiques à la faune, les haies favorisent ainsi la biodiversité. Notamment la présence d'auxiliaires des cultures qui limitent les ravageurs.* » A terme, elles produiront aussi du bois-énergie valorisable dans les chaufferies collectives. Pour le moment les coupes de haies sont utilisées pour du paillage.

Pour l'agriculteur, l'intérêt des haies est bien sûr agronomique : « *Une partie de mes herbages*

*est très exposée aux vents froids et desséchants d'est.* » Elles contribuent aussi au bien-être animal du troupeau : « *Mon but c'est que les vaches soient le plus possible en extérieur. Les haies ont un effet brise-vent et apportent de l'ombre aux animaux.* »

Le programme s'étend sur quatre ans : « *Nous avons planté 600 mètres la première année et encore 900 mètres l'année suivante. Et je vais continuer.* » ■

Renseignements auprès de la direction Environnement de la communauté d'agglomération au ☎ 06 40 92 25 79.

Grand Format est publié par la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie (CAMSMN)  
1 rue Général Ruel 50300 Avranches  
Tél. 02 33 89 67 00 | communication@msm-normandie.fr

Directeur de la publication : David Nicolas  
Maquette : Direction communication CAMSMN  
Rédaction : Michèle Fréné Conseil  
Photographies : 1<sup>ère</sup> page ©OTSMN\_Jim-Prod/Jim-Perrotte  
©CAMSMN | ©Jean-Baptiste Fréné | ©Freepik  
Impression : IMB Imprimerie moderne de Bayeux - www.imb-bx.fr  
Imprimé sur du papier recyclé

POUR ALLER PLUS LOIN : [www.msm-normandie.fr](http://www.msm-normandie.fr)